

### 1) Historique

(Salles d'asile) = fondée au XIX<sup>e</sup> siècle avec l'industrialisation et le travail des femmes → pas d'enseignement adapté aux enfants. / supprimées sous Jules Ferry en 1881 et la création des écoles maternelles **gratuites, laïques et non obligatoire.**

Aujourd'hui, on s'intéresse davantage aux besoins des enfants = développement physique, moral et intellectuel. L'école maternelle doit les amener à **devenir élève, à écouter et suivre les règles en collectivité** mais également à **leur transmettre le goût et l'envie d'apprendre.**

But = permettre **la socialisation, le développement de la communication, du langage et de l'autonomie,** ainsi que **l'intégration dans la future école primaire.**

-En 1950, apparition d'une préscolarisation massive qui atteint 100 % en **1970** pour les enfants de 5 ans et 100% en **1980** pour les enfants de 4 ans. → unique en Europe (mode de garde, coût).

-**1975** avec la **loi HABY**, l'école maternelle devient plus sensible à **la prévention et au dépistage des handicaps, difficultés motrices ou intellectuelles.**

### 2) Les débats et les critiques autour de l'école maternelle

\*La scolarisation à 2 ans : décalage entre l'offre de structures d'accueil préscolaires (locaux, profs, etc..) et les demandes des parents. = scolarisation précoce avait pour but de compenser les inégalités entre élèves et d'apporter aux enfants vivant en zone difficile une meilleure réussite scolaire. Mais cette scolarisation à 2 ans = pas bénéfique aux enfants dont la famille est éloignée de la culture scolaire → ils sont tardivement scolarisés dans les secteurs Zep → **les inégalités sont davantage accentuées et les demandes sont supérieures aux offres proposées.** Cette scolarisation précoce peut aussi engendrer de **l'insécurité affective et psychologique négligerait les besoins fondamentaux de certains enfants** ex : les locaux et les activités doivent être ajustés selon leur âge, leur besoin et une relation de confiance et d'échange doit s'établir avec les parents.

\*Les inégalités de l'école maternelle : L'école maternelle est censée préparer les élèves à rentrer et à réussir à l'école élémentaire. Cependant, d'après le rapport de 2007, il faudrait revoir l'organisation et le fonctionnement de l'école maternelle. D'après **Bentolila**, l'école maternelle ne fait que creuser « **les inégalités linguistiques et sociales** ». Il propose en guise de remédiation des plages horaires d'apprentissage et des évaluations, notamment sur le langage oral avant l'entrée au CP.

### 3) Les objectifs principaux de l'école maternelle selon les programmes 2008

Les programmes de 2008 pour la maternelle sont basés sur **5 domaines d'apprentissage** articulés selon **3 grands pôles** qui doivent trouver leur place dans l'organisation du temps quotidien de la classe.

**\*Pôle du langage** : « **mobiliser le langage dans toutes ses dimensions.** » → structure et fonctions découverte de l'écrit (dictée à l'adulte, écriture tâtonnée), principe alphabétique.

**\*Pôle permettant de développer les interactions entre l'action, les sensations, l'imaginaire, la sensibilité et la pensée** selon deux domaines : « **Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique** » et « **agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques.** » (dessin, musique, écoute)

**\*Pôle mathématiques, scientifique et technologiques** regroupe 2 domaines d'apprentissage : « **Organiser et prendre des repères** » (construction du nombre et des quantités, comparer, trier, identifier des formes et des grandeurs et se repérer dans le temps et l'espace.) et « **explorer le monde du vivant, des objets et de la matière** »

Les modalités spécifiques d'apprentissage passent par le jeu, la réflexion, la résolution de problèmes, les exercices en situations variées et répétées et la mémorisation.

### 4) Une organisation adaptée aux jeunes enfants

-Espace scolaire = exigences d'efficacité et de commodité pour la sécurité physique et affective des élèves.

-L'enseignant = **doit adopter un langage correctement articulé, à l'écoute des élèves et adapter son enseignement au niveau ou difficulté, justifier ses choix pédagogiques, dépister les handicaps, être en relation avec ses collègues du primaire afin d'assurer une continuité**

-Le temps scolaire doit être **adapté aux rythmes et aux besoins des enfants.** Tous les temps tels que l'accueil, le déchaussage, le passage au sanitaire, les temps de sieste ou les regroupements doivent être organisés et exploités comme des temps d'éducation, (l'enseignant peut être secondé par un **ATSEM** depuis 1992. / -Nécessité de **travailler conjointement avec les parents.**

